

en vue que l'intérêt de ces Missions. L'auguste Pontife a pensé que les catholiques des pays étrangers offriraient pour la Propagation de la Foi des libéralités beaucoup plus opulentes s'ils étaient affranchis de l'obligation de les faire passer par la France. Et, de fait, les libres contributions composant le trésor mis à la disposition des ouvriers apostoliques en ce début de 1923 atteignent un total de 20 millions de francs, c'est-à-dire un chiffre dépassant les plus somptueuses annuités enregistrées pour eux jusqu'à ce jour. Sans doute, il faut tenir compte de l'inflation artificielle due au change, car les dollars américains et les livres sterling britanniques forment la moitié de ce budget de recettes. Mais la France en a magnanimement donné près du quart. Somme toute, jamais encore n'avaient été si nombreux, si généreux, les bénévoles tributaires de la source sacrée où s'alimente l'apostolat universel.

* * *

C'est donc afin de distribuer aux 400 Missions du monde les 20 millions de francs recueillis pour elles par la Propagation de la Foi au cours des douze derniers mois que le Conseil Supérieur Général de l'Œuvre a tenu du 12 au 21 mars ses solennelles assises dans la capitale de la catholicité.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

Ce Conseil Supérieur est éminemment international, car dix patries différentes (France, Italie, Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, pays d'Outre-Rhin, Espagne, Canada,

Etats-U
membres

On s
ainés d
invente
assembl
nisation
jourd'h
August
França
page pl
VANNE
CHETON
centrau
général

Et, p
par ces
mais à t
les autre
cependa
ques.

Sont
gation
rieur, a
CHETTI
RONCAL
Espagn
sident d
JOVANI,
mands: